



PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2023 – 2028



Collège du Vizac

Préambule

Le précédent projet d'établissement avait été adopté le 16 juin 2016. Il devait initialement prendre fin en 2020. La pandémie de COVID-19, avec ses réunions tantôt interdites en présentiel, tantôt autorisées dans certaines conditions ou en distanciel, a retardé plusieurs fois la réflexion sur un nouveau projet.

Même perturbée, la réflexion a pu commencer en 2021 au travers de deux sondages qui ont permis de dégager quatre grands axes d'intérêt collectif. Ces axes ont servi de support d'évaluation de notre précédent projet d'établissement pour dégager les axes de réflexions à mener. Ils ont fait l'objet d'une première mise en forme qui a fait l'objet d'ateliers où une dernière réflexion sur le fond et la forme a permis d'aboutir au présent document.

L'enquête sur le climat scolaire est venue en appui de cette réflexion, notamment avec les parents et les élèves, pour confirmer la nécessité d'en faire un des axes prioritaires et d'y inscrire la lutte contre les violences.

Si le projet d'établissement doit être un document de référence pour les personnels et les usagers, il faut aussi retenir les moments de discussion et de débats pendant le processus comme un partage essentiel, un moment de créativité et de réaffirmation de notre identité, de nos valeurs et de notre direction commune. C'est le seul moment dans la vie d'un établissement où l'on peut avoir un regard et une discussion collective sur tous les sujets qui font notre action éducative. Ce document doit en être le reflet.

Ce document ne doit pas être compris comme un programme figé d'actions mais plutôt comme une base commune de consensus qui évoluera, bien entendu, au gré de l'actualité, des échanges et des opportunités dont sait toujours se saisir la communauté éducative dans son ensemble.

Présentation synthétique des 4 axes et objectifs du Projet d'établissement

Axe 1 : Citoyenneté

Objectif 1 – Promouvoir l'engagement dans la vie collégienne

Objectif 2 – Promouvoir les actions solidaires et la responsabilisation

Objectif 3 – Développer les compétences nécessaires à l'exercice de la citoyenneté

Axe 2 : Climat scolaire

Objectif 1 – Construire des conditions favorables à l'épanouissement

Objectif 2 – Prévenir les violences et discriminations

Axe 3 : Réussite de tous les élèves

Objectif 1 – Accompagner les parcours individuels

Objectif 2 – Construire son projet d'orientation

Axe 4 : Enrichissement du parcours d'éducation artistique & culturel

Objectif 1 – Ouvrir des perspectives et éveiller la curiosité

Objectif 2 – Diversifier les pratiques artistiques, culturelles et sportives

Objectif 3 – Mettre en valeur les actions artistiques & culturelles

**Ces axes et objectifs incluent les différents domaines sur lesquels
doivent obligatoirement porter le projet d'établissement :**

- Projet d'Éducation aux Arts et à la Culture
- Plan de lutte contre le harcèlement et les discriminations
- Projet d'éducation à la sexualité et à l'alimentation et de prévention des conduites addictives
- Projet numérique
- Projet Langues et Cultures Régionales
- Projet d'école inclusive
- Projet de vie scolaire
- Projet documentaire
- Dialogue et information des familles

Tableau de synthèse des actions par axe et par objectif

| | |
|-------|---|
| A1-O1 | <p>Promouvoir l'engagement dans la vie collégienne a1 – Encourager la participation aux instances du collège a2 – Valoriser l'engagement et les réussites a3 – Faciliter l'alliance éducative avec les parents</p> |
| A1-O2 | <p>Promouvoir les actions solidaires et la responsabilisation a1 – Sensibiliser à l'impact environnemental de nos activités a2 – Organiser des rencontres avec des acteurs de terrain</p> |
| A1-O3 | <p>Développer les compétences nécessaires à l'exercice de la citoyenneté a1 – Éducation à la sexualité a2 - Développer l'enseignement de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) a3 – Actions de formation autour de la santé a4 – Former aux mobilités (transports scolaires, ASSR, etc.)</p> |
| A2-O1 | <p>Construire des conditions favorables à l'épanouissement a1 – Prendre le temps d'accueillir les nouveaux élèves a2 – Prendre en compte les idées des élèves sur la qualité de vie au collège a3 – Développer les activités péri scolaires</p> |
| A2-O2 | <p>Prévenir les violences et discriminations a1 – Plan de lutte contre les violences et le harcèlement scolaire a2 – Plan de lutte contre les discriminations a2 – Former aux codes et aux règles</p> |

| | |
|-------|---|
| A3-O1 | <p>Accompagner les parcours individuels a1 – Soutenir les efforts des élèves a2 – Expliciter les attentes et les résultats de l'apprentissage a3 – Valoriser les parcours a4 – Adapter l'accompagnement</p> |
| A3-O2 | <p>Construire son projet d'orientation a1 – Proposer un parcours Avenir cohérent sur le cycle 4 a2 – Développer les compétences orales sur tout le cursus a3 – Renforcer l'association des responsables au suivi du parcours de leur enfant</p> |
| A4-O1 | <p>Ouvrir les perspectives et éveiller la curiosité a1 – Fréquenter des lieux et des acteurs culturels a2 – Développer les mobilités a3 – Soutenir le développement de la filière bilingue Français-Breton.</p> |
| A4-O2 | <p>Diversifier les pratiques artistiques, culturelles & sport. a1 – Poursuivre la politique d'intervention d'acteurs extérieurs et les partenariats</p> |
| A4-O3 | <p>Mettre en valeur les actions artistiques et culturelles a1 – Développer la communication autour des nos actions</p> |



| | |
|----------|---|
| Axe 1 | Citoyenneté |
| Axe 2 | Climat scolaire |
| Axe 3 | Réussite des tous les élèves |
| Axe 4 | Enrichissement du parcours d'éducation artistique et culturel |

| <i>Promouvoir l'engagement dans la vie collégienne</i> | | A1 |
|---|---|----|
| <p>A1-O1-a1</p> <hr/> <p>Encourager la participation aux instances du collège</p> <hr/> <p>Les élèves sont encouragés à représenter leurs camarades dans différentes instances participatives : conseils de classe, conseil de la vie collégienne (CVC) et conseil d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE).</p> <p>Le CVC est une instance qui prend toute sa place dans le fonctionnement du collège. Accompagnés par des adultes, ses travaux doivent pouvoir aboutir à des réalisations concrètes.</p> <p>Public visé Tous les élèves</p> <p>Finalités Aider les élèves à porter et réaliser des projets</p> | <p>Référent CPE</p> <p>Acteurs Tous les personnels.</p> <p>Mise en œuvre Les élections permettent de mettre les différentes instances en marche dès le début de l'année. Tous les personnels concourent à faire émerger des candidatures parmi les élèves.</p> <p>Indicateurs et documents d'appui Nombre d'action initiées par le CVC Fréquentation des séances Compte-rendu des séances</p> | |

| <i>Promouvoir l'engagement dans la vie collégienne</i> | | A1 |
|--|--|----|
| <p>A1-O1-a2</p> <hr/> <p>Valoriser l'engagement et les réussites</p> <hr/> <p>Les divers engagements et réussites des élèves sont valorisés au travers de distinctions octroyées en conseils de classe ou mentionnés dans les bulletins.</p> <p>Public visé La communauté éducative.</p> <p>Finalités Développer des projets d'élèves</p> <p>Référents Professeurs principaux</p> | <p>Acteurs Responsables d'actions</p> <p>Mise en œuvre Chaque organisateur d'une action peut la mentionner dans la rubrique « Parcours » du bulletin, individuellement ou collectivement. Le conseil de classe peut donner une distinction aux élèves méritants annotée dans le bulletin.</p> <p>Indicateurs et documents d'appui Chaque élève a au moins une action mentionnée dans la rubrique « parcours » de son bulletin.</p> <p>Calendrier Chaque conseil de classe et bulletin.</p> | |

| <i>Promouvoir l'engagement dans la vie collégienne</i> | | A1 |
|---|---|----|
| <p>A1-O1-a3</p> <hr/> <p>Faciliter l'alliance éducative avec les responsables</p> <p>-</p> <p>Dialogue & information des Familles</p> <hr/> <p>Les responsables des enfants sont informés rapidement des éléments scolaires qui méritent leur attention voire leur intervention.</p> <p>Public visé les parents</p> <p>Finalités Partager la responsabilité du parcours des élèves pour un meilleur accompagnement individuel.</p> <p>Référents Professeur principal - Direction</p> | <p>Acteurs Tous les membres de l'équipe éducative</p> <p>Mise en œuvre Des rendez-vous avec les responsables sont institutionnalisés pour leur permettre d'avoir la meilleure connaissance possible du parcours de leur enfants. Formats collectifs en début d'année, puis individuel et à la demande ensuite.</p> <p>Indicateurs et documents d'appui Le suivi des carnets de liaison. La participation aux élections des représentants de parents.</p> | |

| <i>Promouvoir les actions solidaires et la responsabilisation</i> | | A1 |
|---|--|----|
| <p>A1-O2-a1</p> <hr/> <p>Sensibiliser à l'impact environnemental de nos activités</p> <p>-</p> <p>Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement (CESCE)</p> <hr/> <p>Le collège investit l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) en proposant des actions et des interventions porteuses de sens pour les élèves.</p> <p>Public visé les élèves</p> <p>Finalités Développer la thématique éducation à l'environnement et au développement durable en privilégiant la mise en action des élèves.</p> | <p>Référentes CPE – Adj-Gestionnaire – Prof. Documentaliste</p> <p>Acteurs Membres du CVC, la communauté éducative dans le cadre du CESCE</p> <p>Mise en œuvre Actions dans le cadre de la semaine santé citoyenneté. Constitution et formation d'une équipe d'éco-délégués (éco++).</p> <p>Indicateurs et documents d'appui Qtés d déchets triées / recyclées. Nb d'actions. Nb d'éco-délégués.</p> | |

| <i>Promouvoir les actions solidaires et la responsabilisation</i> | | A1 |
|---|--|----|
| <p>A1-O2-a2</p> <hr/> <p>Organiser des rencontres avec des acteurs de terrain</p> <hr/> <p>Les élèves ont accès à des acteurs de terrain de la vie associative à différents niveaux et sur différentes thématiques qui puissent servir de modèle à un engagement personnel.</p> <p>Public visé les élèves</p> <p>Finalités Aider les élèves à s'identifier et à s'engager.</p> <p>Référent CPE - Direction</p> | <p>Acteurs Personnalités de la société civile, professionnels.</p> <p>Mise en œuvre La semaine santé citoyenneté et le carrefour des métiers sont l'occasion pour les élèves de rencontrer des acteurs de terrain, d'apprécier leur action et leur parcours.</p> <p>La Course contre la Faim est une mise en situation pratique d'une action de solidarité.</p> <p>Indicateurs et documents d'appui Diversité des intervenants.</p> <p>Calendrier Semaine santé – citoyenneté fin décembre.</p> <p>Course contre la faim – mai/juin.</p> | |

| <i>Développer les compétences nécessaires à l'exercice de la citoyenneté</i> | | A1 |
|--|--|----|
| <p>A1-O3-a1</p> <hr/> <p>Éducation à la sexualité</p> <hr/> <p>Les élèves ont accès à des acteurs spécialisés de l'éducation à la sexualité qui leurs permettent de s'approprier les connaissances nécessaires pour adopter des comportements responsables individuels et collectifs.</p> <p>Public visé les élèves</p> <p>Finalités Les élèves deviennent autonomes et responsables.</p> <p>Référent Infirmière.</p> | <p>Acteurs Infirmière, professionnels de santé, associations.</p> <p>Mise en œuvre Actions d'information et de prévention : - interventions en classe - partenariat avec l'Institut de Formations aux Soins Infirmiers</p> <p>Indicateurs et documents d'appui Diversité des intervenants. Réalisation des 3 séances obligatoires.</p> <p>Calendrier Réparti dans l'année.</p> | |

| <i>Développer les compétences nécessaires à l'exercice de la citoyenneté</i> | | A1 |
|--|--|----|
| <p>A1-O3-a2</p> <hr/> <p>Développer l'enseignement de l'éducation aux médias et à l'information (EMI)</p> <hr/> <p>L'EMI doit permettre aux élèves de mieux appréhender les informations auxquels ils sont exposés ou qu'ils recherchent par l'éducation de leur regard critique notamment à évaluer la validité et le sérieux des sources.</p> <p>Public visé les élèves</p> <p>Finalités Développer la capacité à s'informer sans se désinformer.</p> <p>Référent CPE - Professeur-documentaliste</p> | <p>Acteurs Interventions EMI</p> <p>Mise en œuvre Des séances d'EMI sont inscrites à l'emploi du temps 6EME et 5EME animées par la CPE et le professeur documentaliste.</p> <p>Indicateurs et documents d'appui Réalisation des séances.</p> <p>Calendrier Répartition dans l'année.</p> | |

| <i>Développer les compétences nécessaires à l'exercice de la citoyenneté</i> | | A1 |
|---|---|----|
| <p>A1-O3-a3</p> <hr/> <p>Organiser des actions de formation sur la santé - PSC1 - Unplugged</p> <hr/> <p>La formation aux Premiers Secours Civiques de niveau 1 doit permettre à chaque élève de quitter le collège en aillant la capacité à avoir les bons comportements dans des situations d'aide à des personnes en détresse.</p> <p>Public visé les élèves de 4EME (PSC1) les élèves de 6EME (Unplugged)</p> <p>Finalités Chaque élève de collège le quitte avec la certification PSC1. Les compétences psychosociales sont développées pour tous les élèves du collège.</p> | <p>Référent L'équipe de formateurs (PSC1) CPE (Unplugged) Ligue contre le cancer.</p> <p>Acteurs <u>Formateurs PSC1</u> : M. Pennors, Mme Boire, Mme Corre-Peucat et Mme Alanore. <u>Animateurs Unplugged</u> : Mme Jaouanet, Mme Corre-Peucat, Mme Pellen, Camille, Mme Guillon, Mme Burel.</p> <p>Mise en œuvre Un planning de formation PSC1 est monté. Des moyens sont dégagés en HSE pour rémunérer les formateurs. Les élèves sont formés sur le temps scolaire.</p> <p>Indicateurs et documents d'appui % des élèves formés en 4EME.</p> <p>Calendrier De février à juin.</p> | |

| <i>Développer les compétences nécessaires à l'exercice de la citoyenneté</i> | | A1 |
|--|---|--|
| A1-O3-a4 | <p>Acteurs Équipes pédagogiques.</p> <p>Mise en œuvre Les élèves passent l'ASSR1 (en 5EME) et l'ASSR2 (en 3EME). Des opérations de sensibilisation aux différents transports qu'ils sont amenés à prendre sont recherchées. Dans le cadre des sorties et voyage, on vise une diversité des modes de transport.</p> <p>Indicateurs et documents d'appui Réussite aux ASSR. Diversité des mobilités.</p> | <p>Former aux mobilités</p> <p>Les élèves sont encouragés à devenir autonomes dans leurs mobilités : connaître les moyens de transport et savoir les utiliser.</p> <p>Public visé les élèves</p> <p>Finalités Autonomie dans les déplacement, en responsabilité et en sécurité.</p> <p>Référent CPE</p> |

| <i>Construire des conditions favorables à l'épanouissement</i> | | A2 |
|--|--|--|
| A2-O1-a1 | <p>Référents Professeurs principaux Direction – CPE</p> <p>Acteurs Équipes pédagogiques.</p> <p>Mise en œuvre 6EME : Une journée d'intégration préalable à la rentrée. Concertation avec les équipes du 1^{er} degré pour la constitution des classes. Un séjour d'intégration avant les vacances d'automne.</p> <p>Partenariat avec le CASNAV pour les EANA. Référent au collègue.</p> <p>Indicateurs et documents d'appui Réalisation des différents accueils.</p> | <p>Prendre le temps d'accueillir les nouveaux élèves - Séjour d'intégration Accueil des EANA</p> <p>L'intégration des nouveaux élèves est primordiale pour qu'ils s'engagent bien dans ce nouvel environnement de travail et de relations. Les Élèves Allophones Nouvellement Arrivés (EANA) doivent pouvoir bénéficier d'un accueil spécifique.</p> <p>Public visé les nouveaux élèves.</p> <p>Finalités Favoriser l'intégration des élèves.</p> |

| Construire des conditions favorables à l'épanouissement | | A2 |
|---|---|----|
| <p>A2-O1-a2</p> <hr/> <p>Prendre en compte les idées des élèves sur la qualité de vie au collège</p> <hr/> <p>Impliquer les élèves dans la réflexion sur la qualité de vie au collège.</p> <p>Public visé les élèves</p> <p>Finalités Améliorer le sentiment de bien-être au collège.</p> <p>Référente CPE</p> | <p>Acteurs Élèves volontaires – CVC - CESCE</p> <p>Mise en œuvre Enquête « climat scolaire » et exploitation. Que ce soit au sein du conseil de la vie collégienne, par des enquêtes ou une boîte à suggestion, les idées sont prises en compte. On implique le plus possible les élèves dans la réalisation des projets en les guidant plutôt qu'en faisant à leur place.</p> <p>Indicateurs et documents d'appui Les actions engagées à l'initiative des élèves.</p> | |

| Construire des conditions favorables à l'épanouissement | | A2 |
|--|--|----|
| <p>A2-O1-a3</p> <hr/> <p>Développer les activités périscolaires</p> <p>-</p> <p>Projet de Vie scolaire</p> <hr/> <p>Le volet « Animation » du projet de vie scolaire prévoit des activités périscolaires variées qui concourent à une vie scolaire apaisée par la diminution du nombre d'élèves qui vaquent dans la cour ou circulent sur les temps libres.</p> <p>Public visé Tous les élèves</p> <p>Finalités Encadrer les élèves dans des activités stimulantes.</p> <p>Coordonnateurs CPE, Coordo. Devoirs faits, Coordo. EPS</p> | <p>Acteurs Tous les personnels éducatifs</p> <p>Mise en œuvre Au début de l'année sont recensées les propositions d'activités sur les temps de midi ou les permanences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Devoirs Faits - Association sportive - Ateliers - CDI - Groupes de travail autonomes <p>La constitution de groupes de travail autonomes est encouragée en 3ème.</p> <p>Indicateurs et documents d'appui Nombre d'activités.</p> <p>Calendrier Mise en œuvre dès mi-septembre.</p> | |

| <i>Prévenir les violences et discriminations</i> | | A2 |
|---|---|----|
| <p>A2-O2-a1</p> <hr/> <p>Plan de lutte contre les violences et le harcèlement scolaires</p> <p>-</p> <p>Programme pHARe.</p> <hr/> <p>La lutte contre le harcèlement est une des priorités de l'établissement. Le programme pHARe, qui favorise l'implication des élèves dans la résolution des problèmes, est mis en œuvre selon un protocole auquel est formée une équipe.</p> <p>Public visé les élèves victimes de violences</p> <p>Finalités Lutter contre le harcèlement et les violences scolaires</p> <p>Référents Principale adjointe - CPE</p> | <p>Acteurs Personnels ressources : Mme Collet, Mme Guillon, Mme Pellen, Mme Jaouanet et Mme Geffray. Cellule de veille.</p> <p>Mise en œuvre Les cas sont soumis à un des personnels formés. La parole des victimes est toujours entendue. Des temps de concertation sont ménagés. Les personnels suivent les formations correspondantes. Des traitements disciplinaires prennent le relais quand la gravité des faits l'exige. Les victimes bénéficient autant que de besoin d'un suivi personnalisé.</p> <p>Indicateurs et documents d'appui</p> <p>Nombre de cas traités. Suivi des faits de violences.</p> | |

| <i>Prévenir les violences et discriminations</i> | | A2 |
|---|---|----|
| <p>A2-O2-a2</p> <hr/> <p>Plan de lutte contre les discriminations</p> <hr/> <p>Le collège propose un cadre de vie exemplaire du point de vue de la lutte contre les discriminations. Il promeut et garantit le respect des personnes. La bonne intégration des élèves en situation de handicap et plus particulièrement des élèves de l'ULIS est toujours recherchée. Le respect du principe de laïcité est l'un des points d'appui.</p> <p>Public visé Tous les élèves</p> <p>Finalités Développer des projets d'élèves</p> <p>Référents Direction, CPE, Référent égalité filles-garçons</p> | <p>Acteurs Communauté éducative Cellule de veille</p> <p>Mise en œuvre Le collège favorise la parole des victimes de discriminations. Le collège accompagne les situations de questionnement de sexualité et de genre dans l'écoute et le respect des intéressés.e.s. Le collège met fin aux discriminations par tous les moyens dont il dispose : ouverture des actions à toute la diversité des élèves, dialogue ou punitions et sanctions prévues au règlement intérieur. Le collège recherche des partenaires extérieurs qualifiés pour l'accompagner dans la lutte contre les discriminations.</p> <p>Indicateurs et documents d'appui Suivi des cas de discrimination.</p> | |

| Prévenir les violences | | A2 |
|---|--|----|
| <p>A2-O1-a3</p> <hr/> <p>Former aux codes et aux règles. Traiter les conflits.</p> <hr/> <p>Le collège suit une politique d'éducation centrée sur le respect du règlement intérieur et de la charte de civilité qui prennent appui sur l'enseignement moral et civique.</p> <p>Le collège traite les situations avec écoute bienveillante. Dans le respect des procédures, il veille à ce que les punitions et sanctions aient une portée éducative.</p> <p>Public visé les élèves</p> <p>Finalités Gérer les conflits et prévenir les violences.</p> <p>Référents CPE, Direction, Professeurs d'EMC</p> | <p>Acteurs Professeurs principaux, Vie scolaire, Communauté éducative, Commission vie scolaire, Conseil de discipline</p> <p>Mise en œuvre Les élèves bénéficient d'un enseignement moral et civique dans le respect des textes. Ils sont informés des règles qui régissent la vie au collège. La parole des victimes est facilitée. Les conflits sont traités de manière contradictoire dans le respect des procédures. Le collège recherche des réponses progressives et adaptées avec toujours une portée éducative.</p> <p>Indicateurs et documents d'appui Nb de rapports d'incidents. Stat. Punitions et sanctions.</p> | |

| Accompagner les parcours individuels | | A3 |
|---|---|----|
| <p>A3-O1-a1</p> <hr/> <p>Soutenir les efforts des élèves - Devoirs Faits Accompagnement Personnalisé</p> <hr/> <p>Le dispositif Devoirs Faits et l'accompagnement personnalisé s'appuient sur un regard croisé : diagnostic scolaire des enseignants, des parents et de la vie scolaire. Ce diagnostic s'appuie sur l'évaluation nationale en 6EME et l'évaluation continue à tous les niveaux.</p> <p>Public visé les élèves en difficultés.</p> <p>Finalités Soutenir les efforts des élèves pour acquérir les compétences au meilleur niveau possible.</p> <p>Référents CPE, Conseil pédagogique</p> | <p>Acteurs Personnels volontaires pour encadrer.</p> <p>Mise en œuvre Des moyens de dédoublements sont mobilisés pour constituer l'accompagnement éducatif et le dispositif d'approfondissement et consolidation en 6EME. Pilotée par la CPE, le dispositif devoirs faits priorise les élèves de 6ème en début d'année puis s'ouvre aux autres niveaux au maximum d'accueil recensé. La participation est réinterrogée notamment par les conseils de classe qui peuvent faire des propositions aux familles.</p> <p>Indicateurs et documents d'appui Nombre d'élèves pris en charge. Fréquentation des séances</p> <p>Calendrier Du 15 Septembre au 31 mai (indicatif).</p> | |

| Accompagner les parcours individuels | | A3 |
|---|--|----|
| <p>A3-O1-a2</p> <hr/> <p>Expliciter les attentes et les résultats de l'apprentissage</p> <hr/> <p>L'évaluation par compétences permet de communiquer avec les élèves et leur famille de manière plus explicite sur les domaines de réussite et de difficulté de l'élève.</p> <p>La rédaction des bulletins périodiques est claire et compréhensible pour les familles.</p> <p>Public visé les élèves et leurs familles</p> <p>Finalités Meilleure connaissance de soi des élèves.</p> <p>Acteurs Équipes pédagogiques.</p> | <p>Mise en œuvre Les équipes sont formées aux outils de l'évaluation par compétences.</p> <p>Les bulletins de compétences sont organisés pour être clairs et informatifs.</p> <p>Indicateurs et documents d'appui Résultats des évaluations des cycles 3 et 4.</p> | |

| Accompagner les parcours individuels | | A3 |
|---|---|----|
| <p>A3-O1-a3</p> <hr/> <p>Valoriser les parcours</p> <hr/> <p>Les actions pédagogiques que suivent les élèves sont des moments d'apprentissage à part entière qu'il convient de rendre visibles dans le cursus de l'élève.</p> <p>Les élèves peuvent réinvestir ces actions dans le cadre, notamment, de l'oral de projet comptant pour le DNB.</p> <p>Finalités Rendre plus visibles les actions pédagogiques.</p> <p>Acteurs Les personnels d'éducation.</p> | <p>Mise en œuvre Les personnels qui ont mené des projets ou des actions pédagogiques les mentionnent dans la rubrique dédiée du bulletin.</p> <p>Indicateurs et documents d'appui Bulletins. Mentions de parcours. % d'élèves ayant bénéficié d'une action.</p> <p>Calendrier Continu.</p> | |

| Accompagner les parcours individuels | | A3 |
|---|--|----|
| <p>A3-O1-a4</p> <hr/> <p>Adapter l'accompagnement</p> <hr/> <p>L'équipe pédagogique investit l'ensemble des dispositifs d'aide et de soutien disponibles pour adapter les conditions de travail des élèves à leurs difficultés, en concertation avec les spécialistes.</p> <p>Elle conseille et accompagne les familles dans les aménagements de la scolarité.</p> <p>Finalités Adapter l'accompagnement et la pédagogie aux diagnostics des difficultés.</p> <p>Acteurs P.P., Infirmière, Médecin scolaire, équipe éducative, AESH</p> | <p>Mise en œuvre Les équipes sont informées des dispositifs validés pour chaque élève : PAP, PAI et PPS. Elles collaborent à leur construction. Elles essayent d'identifier les élèves à besoins spécifiques.</p> <p>Des PPRE peuvent être engagés pour les élèves en difficulté qui ne relèvent pas d'autres dispositifs.</p> <p>Les notifications de la MDPH sont mises en œuvre en concertation avec les familles.</p> <p>Une attention particulière est portée aux élèves d'ULIS.</p> <p>Indicateurs et documents d'appui Taux de recouvrement des heures d'AESH dues.</p> | |

| Construire son projet d'orientation | | A3 |
|--|---|----|
| <p>A3-O2-a1</p> <hr/> <p>Proposer un parcours Avenir cohérent sur le cycle 4</p> <hr/> <p>Progressivement au cours de son cursus, l'élève est amené à connaître les métiers, les voies d'orientation et à se positionner par rapport à ses goûts et ses aspirations.</p> <p>Les élèves sont mis en situation d'explorer les orientations possibles au-delà des préjugés habituels de tous types : sociaux, de genre, etc.</p> <p>Finalités Mettre en capacité chaque élève d'avoir un parcours choisi.</p> <p>Acteurs Direction, Psy-EN, équipes éducatives.</p> | <p>Mise en œuvre Chaque année, un programme est établi en concertation avec le Psy-EN. Ce programme coordonne : les séances d'informations à l'orientation, le stage et son accompagnement, le forum Trajectoires (3EME) et le carrefour des métiers (4EME).</p> <p>Indicateurs et documents d'appui Indicateurs de suivi de l'orientation des élèves.</p> <p>Calendrier établi pour fin septembre</p> | |

| Construire son projet d'orientation | | A3 |
|--|---|----|
| <p>A3-O2-a2</p> <hr/> <p>Développer les compétences orales sur tout le cursus</p> <hr/> <p>Les compétences orales sont de plus en plus sollicitées et évaluées aux examens.</p> <p>Il convient de rationaliser cet apprentissage et de mettre en cohérence les différentes actions.</p> <p>Finalités Construire un parcours progressif et transversal de l'apprentissage des compétences orales.</p> <p>Acteurs Direction, Équipes éducatives.</p> | <p>Mise en œuvre</p> <p>mettre en cohérence : oral du DNB, oral de stage, oral blanc, oral du carrefour des métiers, CFG, exposés dans les disciplines ou EPI, etc.</p> <p>Indicateurs et documents d'appui Réussite à l'oral du DNB et aux différents oraux organisés.</p> <p>Calendrier pluriannuel.</p> | |

| Construire son projet d'orientation | | A3 |
|--|--|----|
| <p>A3-O2-a3</p> <hr/> <p>Renforcer l'association des responsables au suivi du parcours de leur enfant</p> <hr/> <p>Redynamiser l'alliance éducative parents-équipes éducatives pour la réussite du parcours des élèves.</p> <p>Réaffirmer l'importance des parents dans cette réussite.</p> <p>Finalités Mettre en capacité chaque élève d'avoir un parcours choisi.</p> <p>Acteurs Direction, Psy-EN, équipes éducatives.</p> | <p>Mise en œuvre</p> <p>Le collège organise la relation avec les parents dans un souci de disponibilité et d'ouverture.</p> <p>L'association des parents d'élèves et leurs élus sont les interlocuteurs naturels et réguliers du collège.</p> <p>Rencontres d'information en début d'année. Rencontres individuelles autour de la fin du premier trimestre. Rendez-vous spécifique pour l'orientation.</p> <p>Association à la remise des diplômes.</p> <p>Indicateurs et documents d'appui Indicateurs de suivi de l'orientation des élèves.</p> <p>Calendrier établi pour fin septembre</p> | |

| Ouvrir des perspectives et éveiller la curiosité | | A4 |
|--|---|----|
| <p>A4-O1-a1</p> <hr/> <p>Fréquenter des lieux et des acteurs culturels</p> <hr/> <p>Le collège est ouvert sur son environnement social et culturel. Il recherche des partenariats et des intervenants de qualité et formés dans leur domaine d'intervention, complémentaires de l'action éducative des personnels du collège.</p> <p>Finalités Enrichir le parcours des élèves. Les ouvrir sur d'autres situations. Leur permettre de prendre de la distance.</p> <p>Acteurs Équipes pédagogiques. Référent culture.</p> | <p>Mise en œuvre Les déplacements des élèves sont facilités sur des événements locaux ainsi que l'intervention de professionnels. Ses activités sont sur temps scolaires, gratuites et obligatoires.</p> <p>Actions liées Collège au cinéma Fonds Hélène & Edouard Leclerc Alizé, Awena Festival de la bande dessinée</p> <p>Indicateurs et documents d'appui Nombre d'action initiées par le CVC Label 100 % EAC, tous les élèves bénéficient d'au moins une action dans le cadre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturel.</p> | |

| Ouvrir des perspectives et éveiller la curiosité | | A4 |
|--|--|----|
| <p>A4-O1-a2</p> <hr/> <p>Développer les mobilités</p> <hr/> <p>Le collège encourage les mobilités locales, urbaines, inter régionales voire internationales en les incluant dans ses actions pédagogiques.</p> <p>Finalités Les élèves sont capables de se projeter dans une mobilité, que ce soit pour leur développement personnel ou pour le choix d'une formation et d'un métier qui demandent de la mobilité.</p> <p>Acteurs Équipes pédagogiques, Gestion, Porteurs de projets</p> | <p>Mise en œuvre La mobilité dans le cadre des actions pédagogiques obligatoires est prise en charge par l'établissement ainsi que la mobilité des accompagnants dans toutes les situations. Le collège souscrit à toute subvention utile au financement d'actions avec mobilités. Le FSE contribue à rendre ses actions accessibles. Le Fonds Social est mis à contribution, dans le respect de ses procédures, pour faciliter l'accès de tous aux mobilités facultatives proposées aux élèves.</p> <p>Actions liées Séjour d'intégration en 6ème Collège au cinéma Piscine Autres sorties et voyages.</p> <p>Indicateurs et documents d'appui Nombre d'actions avec mobilité. % d'élèves concernés.</p> | |

| Ouvrir des perspectives et éveiller la curiosité | | A4 |
|--|---|----|
| <p>A4-O1-a3</p> <hr/> <p>Soutenir le développement de la filière bilingue Français-Breton</p> <hr/> <p>Le collège encourage les élèves à poursuivre dans la filière bilingue tout au long du cursus.</p> <p>Finalités</p> <p>Éviter que les élèves n'abandonnent la filière bilingue : à l'entrée en 6ème, au cours du collège et à l'entrée en 2nde.</p> <p>Acteurs</p> <p>Équipes pédagogiques, Direction, Familles.</p> | <p>Mise en œuvre</p> <p>Le collège se donne les moyens de proposer un enseignement ouvert sur l'extérieur, avec des contraintes limitées pour celles et ceux qui ont choisi cette filière.</p> <p>Le collège communique et mène des actions à destination du premier degré pour faciliter la poursuite de la filière à l'accession au collège.</p> <p>Actions liées</p> <p>Interventions en école primaire. Accueil spécifique. Autres sorties et voyages.</p> <p>Indicateurs et documents d'appui</p> <p>Nombre d'actions avec mobilité. % de poursuite avant, pendant et après le collège.</p> | |

| Diversifier les pratiques artistiques, culturelles et sportives | | A4 |
|---|--|----|
| <p>A4-O2-a1</p> <hr/> <p>Poursuivre la politique d'intervention d'acteurs extérieurs et les partenariats</p> <hr/> <p>Le collège propose des activités culturelles diversifiées qui ouvrent les élèves à d'autres pratiques.</p> <p>Les élèves y sont le plus possible acteurs et mis en activité.</p> <p>Finalités</p> <p>Les élèves s'ouvrent à d'autres cultures : étrangères, sportives et numériques pour devenir des personnes éclairées, informées et tolérantes.</p> <p>Acteurs</p> <p>Équipes pédagogiques, AS, Réf. Culture, Vie scolaire</p> | <p>Mise en œuvre</p> <p>Le collège facilite la mise en œuvre des projets qui contribuent à la diversité des pratiques. Les temps de midi peuvent être mis à disposition ainsi que le mercredi après-midi dans le cadre de l'AS du collège. Le collège investit les offres du PASS culture.</p> <p>Actions liées</p> <p>Association sportive & UNSS. Clubs du midi (éco+, blog, foyer, etc.). Orchestre à l'école (CRR Brest).</p> <p>Indicateurs et documents d'appui</p> <p>Utilisation de l'enveloppe PASS culture. Fréquentation de l'AS et des clubs.</p> | |

A4-O3-a2

**Développer la communication
autour de nos actions**

La communication de nos actions contribue à leur valorisation auprès des élèves, de leur famille, de la communauté éducative et du public.

Finalités

Que chaque personnel du collège ait connaissance de ce qui est fait par les élèves et par ses collègues. Qu'il puisse s'y référer pour que les actions et les contenus qui peuvent s'y rattacher entrent en synergie. Travailler l'image du collège vers l'extérieur.

Acteurs

Tous les personnels.

Mise en œuvre

Les actions sont mises en valeur dans le bulletin de l'élève.
Les correspondants de journaux sont sollicités autant que possible. On facilite le cas échéant par la transmission de photos et d'une proposition d'article.
On communique systématiquement vers les familles, avant et après.

Actions liées

Toutes.

Indicateurs et documents d'appui

Nombre d'articles dans la presse locale.
Retours des familles.